



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Quelles intentions pour l'avenir de l'AFPA ?

Question écrite n° 8033

Texte de la question

Mme Mathilde Hignet interroge Mme la ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargée du travail et de l'emploi sur l'avenir de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). L'AFPA joue un rôle essentiel dans la formation professionnelle, la reconversion, l'insertion des demandeurs d'emploi et l'accompagnement des publics les plus fragiles (93 000 personnes formées en 2024, dont 50 000 demandeurs d'emploi). Son utilité sociale et économique a été confirmée par un rapport du cabinet Koreis. Ce dernier indique que les formations dispensées par l'AFPA sont plus efficaces que les autres dispositifs existants et génèrent des retombées économiques supérieures aux surcoûts de formation. L'AFPA est un donc un outil d'émancipation sociale et un levier majeur d'accès à la qualification pour toutes et tous, en particulier les plus précaires. Pourtant, le Gouvernement est en passe de sacrifier cet outil au nom d'une logique financière de court terme. En effet, l'avenir de l'établissement est menacé d'une part par les restrictions budgétaires et d'autre part par les choix stratégiques imposés par les ministères de tutelle. Selon une note du ministère de l'économie et des finances, révélée par la presse, la liquidation pure et simple de l'AFPA est envisagée afin de pouvoir bénéficier de ses actifs immobiliers. La disparition de l'AFPA entraînerait le licenciement de milliers de salariés. L'AFPA viendrait ainsi s'ajouter à la longue liste des victimes sacrifiées sur l'hôtel de l'austérité gouvernementale. Au contraire, il est nécessaire de s'engager pour la pérennité de l'AFPA et la reconnaissance de ses missions de services publics. Cela passe par la garantie de moyens humains et financiers pour son fonctionnement, la préservation du maillage territorial des centres de formation et des emplois. Aussi elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour l'avenir de l'AFPA et quelles mesures compte-il prendre pour répondre aux légitimes revendications des salariés de l'AFPA qui se sont mobilisés ce jeudi 26 juin.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8033

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail et emploi](#)

Ministère attributaire : [Travail et emploi](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2025](#), page 5743